



Guillaume-Denis Faure
Avocat associé

PRATIQUES :

- Prévention & résolution des conflits
- Droit des contenus

Après avoir exercé dans des cabinets d'affaires internationaux aux départements contentieux de Coudert Frères LLP et Dechert LLP, Guillaume-Denis Faure a rejoint le cabinet BFPL Avocats AARPI en qualité d'associé en 2007.

Il intervient régulièrement pour le compte de clients étrangers et français (groupes industriels et financiers) dans des litiges relevant du droit des sociétés (contentieux d'actionnaires, contentieux post-acquisition), du droit économique (concurrence, propriété intellectuelle, pratiques du commerce) et du droit pénal des affaires.

Par ailleurs, Guillaume-Denis Faure a une longue expérience en matière d'acquisition et de défense de contenus (droit à l'image, droit de la propriété intellectuelle, droit de télédiffusion, etc.) notamment dans les domaines du cinéma, de la télévision, de la radio, des jeux vidéos, de l'Internet, de l'entertainment et du sport.

ETUDES :

- Master II de droit international comparé
Université Paris I
- Master II de droit des affaires
Université Paris II

DIVERS :

- Ancien Secrétaire de la Conférence
- Ancien chef de cabinet du Bâtonnier
- Ancien délégué général de Paris Place de Droit

LANGUES :

- Français
- Anglais